

Une nouvelle ZAE de 37 hectares sur l'agglomération !

Est-ce bien raisonnable ?



Une nouvelle ZAE de 37 hectares sur l'agglomération !

Le conseil communautaire du Grand Auch Cœur de Gascogne se réunit le jeudi 11 février 2021. Il procédera au vote pour la création d'une nouvelle ZAE (Zone d'Activité Économique), sur des terres agricoles au lieu-dit du Naréoux, situé entre la zone d'Engachies et le domaine du Castagné.

La zone à urbaniser d'une surface de 37,4 ha, située à l'est de la commune d'Auch, et en limite de la commune de Montégut, s'inscrit dans le prolongement de la zone d'activités d'Engachies. Elle serait destinée à accueillir des activités artisanales, industrielles et tertiaires. Elle est entourée de parcelles cultivées et contiguë à une zone d'habitation avec une dizaine de logements. Deux établissements du tertiaire y sont déjà implantés dont le Laboratoire départemental, et cela au sud de la zone.

Face aux grands enjeux climatiques qui sont aujourd'hui devant nous, l'artificialisation des sols n'est plus possible.

La municipalité actuelle s'était engagée lors de la dernière campagne électorale à ne pas bétoniser des terrains agricoles. Les zones actuelles d'Engachies, de Clarac, de l'Hippodrome ou de Pavie ne font pas le plein. Il serait bien plus logique de renforcer leur attractivité pour remplir les milliers de mètres carrés disponibles. Sans parler des centre-villes qui meurent à petit feu.

Dans la crise actuelle, on se demande bien comment l'agglomération constate « un déficit du foncier économique » lors de la commission économique de ce mois.

Il est temps d'agir et de se tourner vers une nouvelle politique. Il est temps de réfléchir à une organisation au niveau de l'agglomération.

Oui, on pourrait créer sur cette zone, une ferme en régie municipale, qui produirait des légumes pour les cantines de la ville. Ce serait un projet beaucoup plus ambitieux, favorisant à la fois l'activité économique, la préservation des terres, la production locale et les circuits courts.

Non à des politiques du siècle dernier ! Oui à des actions audacieuses, solidaires et écologiques, tournées vers l'avenir, et l'attractivité de notre territoire.

Le groupe Alternatives Territoriales d'Alternatiba Auch a travaillé, entre septembre 2019 et mars 2021, à l'élaboration d'un kit d'une centaine d'actions, signées par les candidats aux élections municipales de 2020.



Le groupe organise actuellement un suivi des engagements de la municipalité en place.

La municipalité actuelle s'est notamment engagée à 100 % sur la mesure « aucune bétonisation de terres agricoles ».

Une communication en partie transmise par Alternatiba Auch.

Par ailleurs, une pétition a déjà été lancée adressée à l'attention du président de la communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, Pascal Mercier.

Elle est consultable sur le site de Greenvoice.fr en cliquant sur ce lien.